

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

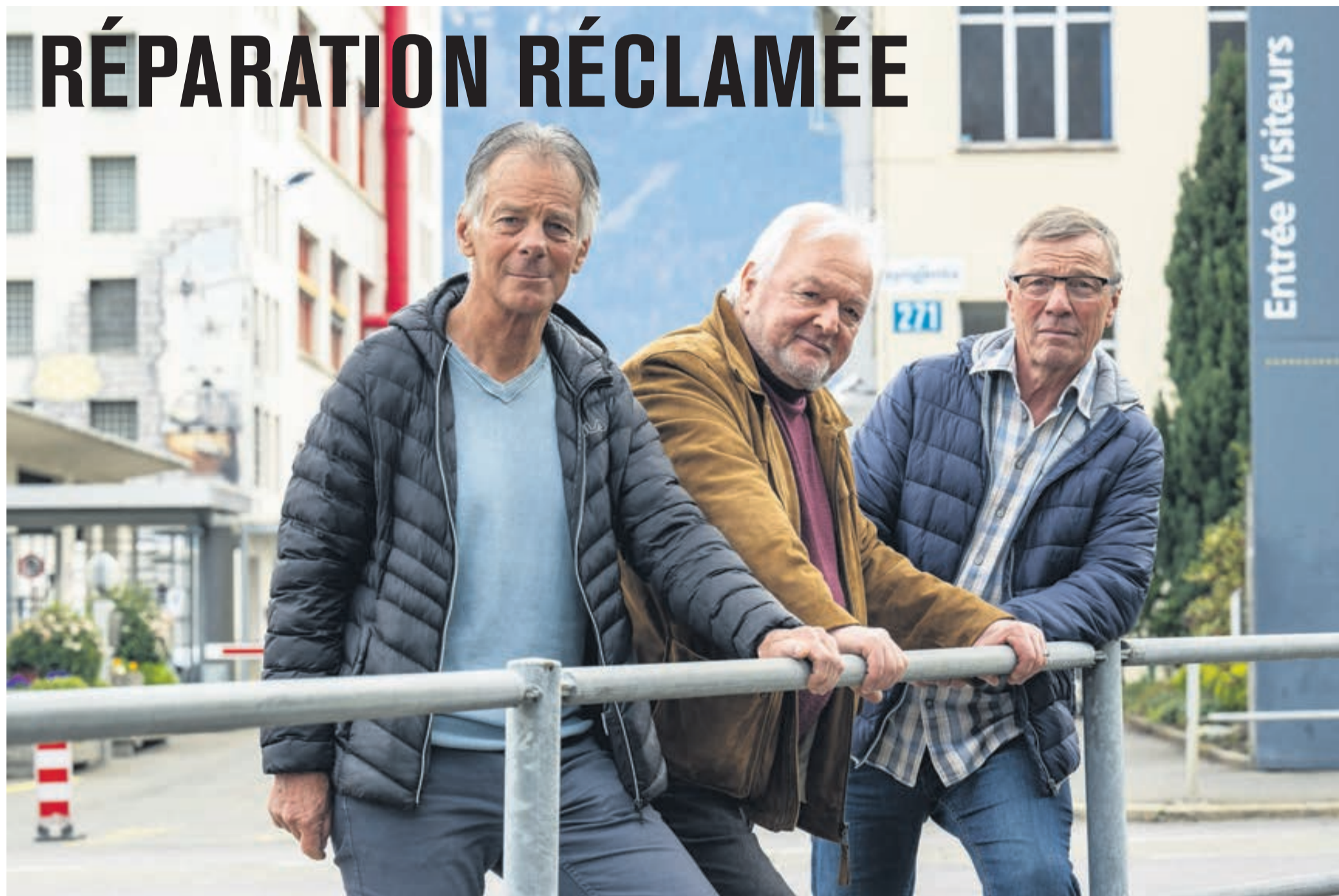
N° 16

26<sup>e</sup> année • mercredi 19 avril 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

## RÉPARATION RÉCLAMÉE

La suppression d'une caisse de solidarité du site chimique de Monthey suscite la colère d'anciens cotisants. Soutenus par Unia, ils demandent réparation. Le système social en question permettait, à la disparition d'un collègue, actif ou retraité, de soutenir financièrement sa famille. **PAGE 9**

### POINT DE MIRE

## Fausse route

Sonya Mermoud

Nouvelle atteinte au pouvoir d'achat de la population déjà largement mis à mal par l'inflation et une augmentation des dépenses incompressibles. Nouveau coup dur pour la classe moyenne et les bas revenus qui doivent tourner avec un budget de plus en plus serré et des rémunérations qui ne suivent de loin pas la courbe ascendante des prix: dès la fin de l'année, les usagers des transports publics voyageront à plus grands frais. L'Alliance SwissPass a en effet annoncé qu'elle procédera à partir du 10 décembre à ce qu'elle appelle une «mesure tarifaire». Un euphémisme pour annoncer une augmentation des coûts de 4,3% en moyenne. Une hausse qui devra encore être validée en juin prochain par ses 250 entreprises membres. Le surveillant des prix sera lui aussi consulté.

L'organisation de branche justifie sa décision par un tarif qui n'a pas évolué au niveau national depuis 2016. Elle mentionne également la hausse de la TVA de 0,4% due à la réforme de l'AVS qui entrera en vigueur l'an prochain. D'autres facteurs sont mis en avant comme l'élargissement de l'offre, le renchérissement des coûts des salaires, de maintenance et d'énergie, l'inflation ou encore la baisse des indemnités versées au trafic régional. Sur ce dernier point, l'Alliance note que la Confédération réduira de 7,8% les moyens qui lui sont alloués en 2024. Des économies visant à assainir ses finances après la période Covid.

La majoration du prix des billets, cartes journalières et abonnements ne sera pas linéaire. Et, en l'état, frappera nettement plus durement les personnes circulant en deuxième classe. Ces dernières devront déboursier 4,8% de plus contre seulement 1,9% pour leurs homologues installés dans les fauteuils feutrés de première classe, dont nombre restent inoccupés. Une mesure pour le moins antisociale et injuste. La pilule est d'autant plus difficile à avaler que la large majorité des pendulaires utilisant le réseau ferroviaire cumulent, sur les lignes principales, les expériences de trains bondés aux heures de pointe. A eux pourtant de participer davantage à éponger les déficits des CFF! Qui se plaignent par ailleurs de n'avoir pas retrouvé le niveau de passagers comptabilisé avant la crise sanitaire. Quadrature du cercle avec des coûts qui, déjà élevés, vont encore croître et le risque que les usagers finissent par se détourner du rail. Un réseau ferroviaire au demeurant

de plus en plus souvent pointé pour des retards et autres problèmes.

Le prix de l'abonnement général en deuxième classe prendra une nouvelle fois l'ascenseur. Et franchira la barre symbolique des 4000 francs, 4080 francs précisément, soit 5,7% de plus. En 2010, rapporte la *Tribune de Genève* dans son édition des 6 et 7 avril, il s'élevait à 3300 francs, soit environ 24,6% de moins que le montant envisagé aujourd'hui... Pour atténuer l'impact des options prises, l'Alliance SwissPass fait néanmoins valoir quelques facilités à meilleur marché. Des «sucres», comprenez des rabais spéciaux, essentiellement destinés à une clientèle jeune, une offre de loisirs plutôt, ainsi que la persistance de billets dégriffés.

Reste que, dans le contexte climatique actuel, alors que tous les voyants sont au rouge, augmenter les prix des transports en commun s'avère une aberration. Réduire les subventions, un calcul, tout aussi mauvais. Il faudrait au contraire multiplier les efforts pour favoriser le recours le plus large possible au rail en pratiquant des tarifs attractifs; renforcer le service public de mobilité dans l'intérêt général, et en élargissant la desserte. Rappelons que les transports routiers sont responsables, dans nos frontières et en ne prenant pas en compte le trafic aérien, de près de 40% des émissions de CO<sub>2</sub>. L'urgence environnementale devrait dicter aux acteurs concernés une politique responsable. Et ce sans pénaliser les usagers, en particulier les voyageurs de deuxième classe, qui doivent déjà suffisamment composer avec le renchérissement actuel. ■

### PROFIL



Marie de Goumoëns, tatouages réparateurs. **PAGE 2**

14 JUIN  
Grève, mode d'emploi. **PAGE 3**

CLIMAT  
En marche pour sauver le vivant. **PAGE 7**

CONSTRUCTION  
Dangers sur les chantiers. **PAGE 9**

Sonya Mermoud

La découverte, il y a quelques années, du travail d'un tatoueur américain intervenu après une mastectomie a changé la vie de Marie de Goumoëns. La Vaudoise qui pratique le dessin depuis toute jeune – «Enfants nous avions des crayons, pas de télévision» – apprécie également le milieu du tatouage comme en témoigne un de ses bras enlacé de motifs végétaux. Elle est également séduite par l'aspect humain de la démarche suivie par le spécialiste d'outre-Atlantique. Aussi décide-t-elle de s'orienter dans cette voie. Et quand Marie de Goumoëns prend une résolution, rien ne peut l'en détourner. L'épouse et mère de quatre enfants de 10 à 14 ans entame alors une formation. Elle commence par se familiariser avec le matériel et les règles d'hygiène avant de bénéficier des connaissances d'une personne réalisant ce type de tatouages spécifiques liés aux corps meurtris. «Elle m'a accueillie dans son studio. J'ai pu ainsi acquérir de l'expérience et de l'assurance.» Au terme d'environ deux ans de pratique, Marie de Goumoëns, qui avait aussi fréquenté au préalable une école d'art et de communication, se sent prête. Et ouvre son propre espace à Ogens, dans le Gros-de-Vaud, où elle réside avec sa famille. Un cocon avenant et rassurant attendant à sa maison.

## DES MOMENTS UNIQUES ET INTENSES

«Je travaille dans le domaine depuis environ six ans. La majorité de ma clientèle sollicite mes services après un accident ou une maladie, en particulier une mastectomie, une abdominoplastie ou pour masquer les traces laissées par un port-à-cath», précise la praticienne de 46 ans qui collabore avec l'équipe de l'association OSE Thérapies. Une structure proposant différentes activités sportives et créatives aux personnes atteintes du cancer, en traitement ou en rémission. «Chaque rencontre en vue d'un tatouage est intense et génère beaucoup d'émotions. C'est un moment unique et pérenne. Un choix pour la vie qui permet de se réapproprier son corps, de changer le regard que l'on porte à son image», souligne la quadragénaire, accordant dans ce contexte une importance primordiale à l'établissement d'une relation de confiance avec ses clients.



Embellir, non cacher. Tatouage réalisé par Marie de Goumoëns après une mastectomie et la reconstruction du sein.

Quant aux cicatrices, elle les considère comme une source d'inspiration. Des marques racontant l'histoire, la force et le pouvoir de guérison de personnes blessées que Marie de Goumoëns va utiliser et embellir. «Certains requérants ont des idées très précises, d'autres attendent que je leur fasse des propositions. Nous faisons beaucoup de photos avant la réalisation de l'illustration. Il s'agit aussi de prendre en compte la manière dont elle évolue en mouvement, d'imaginer comment elle vieillira.» Les motivations des intéressés, elles, sont plurielles.

## UN REGARD DIFFÉRENT

«Il y a des personnes qui ont toujours eu envie de se faire tatouer mais n'ont jamais franchi le pas avant la maladie. Celle-ci devient alors un alibi.» L'aspect

esthétique joue également très souvent un rôle, notamment par exemple après la reconstruction d'un sein pouvant donner lieu à certaines asymétries. «On va alors tromper l'œil avec le dessin, amener le regard à se poser différemment sur le corps.» La démarche comporte parfois aussi un aspect rituel et ancre, par son caractère définitif, la volonté de clore un chapitre douloureux, de tourner une page. «Les histoires se révèlent souvent fortes, chargées, mais à l'atelier l'ambiance est positive, excitante. On aborde bien entendu la maladie, mais sans en être accablé. On démarre un nouveau projet.» Si Marie de Goumoëns prête une oreille attentive aux récits de ses clients, elle n'oublie pas sa première mission. «J'écoute, bien sûr, mais je reste concentrée sur ma tâche. C'est aussi un moyen de

mettre une distance émotionnelle, une sorte de bouclier.» Avec au final, sourit la créative, nombre de tatoués qui hier cachaient des zones de leur corps et s'en montrent désormais fiers. La praticienne a aussi développé, en marge de cette spécialisation, une activité plus spontanée. «Des intéressés m'accompagnent en forêt pour collecter des végétaux qui seront directement reproduits sur la peau, sur la base de leur empreinte. C'est le tiers restant de ma clientèle.» Ces vivifiantes échappées font partie de l'art de vivre de Marie de Goumoëns qui réside à l'orée des bois, au bord d'une petite rivière dont elle aime le chant. Comme le ronron de son chat, un autre son plaisant... Son domaine accueille par ailleurs des cabanes construites dans les arbres par son mari et mises en location.



Marie de Goumoëns est fascinée par la possibilité de dessiner sur un être vivant.

## DES TATOUAGES POUR SOIGNER CORPS ET ÂME

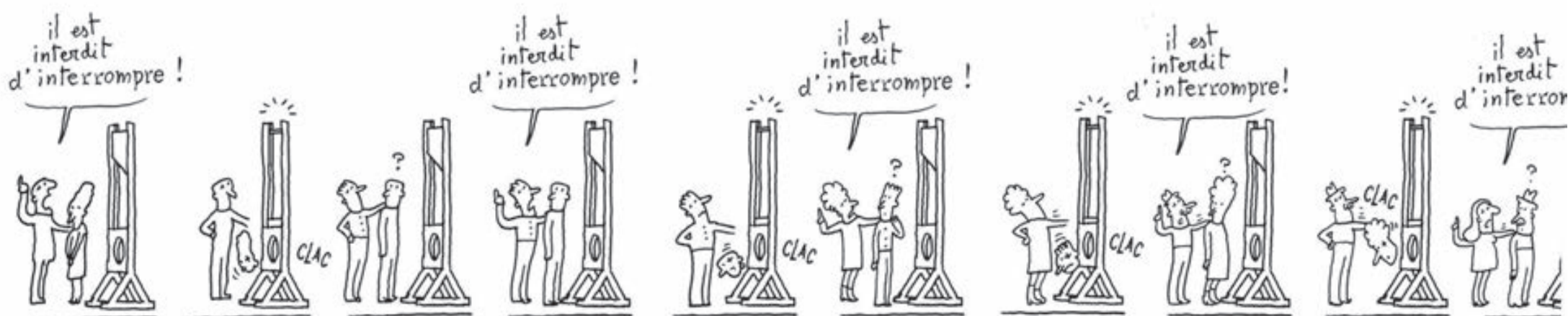
Tatoueuse maîtrisant l'embellissement de cicatrices, Marie de Goumoëns met son art au service de victimes de maladie ou d'accident. Une prestation tout en délicatesse, basée sur la confiance

## LE CHOIX DE LA SIMPLICITÉ

«J'ai toujours voulu exercer une activité qui fasse sens, à la maison, tout en étant proche de la nature.» Une existence qui succède à des années à bourlinguer à l'étranger, Marie de Goumoëns ayant suivi son époux qui travaillait par le passé comme directeur des ressources humaines. «Nous avons beaucoup voyagé avant de poser nos valises à Ogens. Et avons créé ici un quotidien qui nous plaît. C'est pour moi le secret du bonheur», ajoute Marie de Goumoëns, assurant vivre pleinement le moment présent. «Je n'ai pas de croyances particulières. Je suis plutôt une pragmatique, ancrée dans le concret», souligne encore cette optimiste, introvertie et calme, qui consacre volontiers ses loisirs aux randonnées. «La haute montagne et ses paysages inspirants me séduisent particulièrement. On y mesure toute la puissance de la nature mais aussi la capacité de son corps à atteindre des sommets. On se sent alors tout petit et fort en même temps, tout en se rappelant que nous ne sommes que de passage.» Le temps de Marie de Goumoëns se décline dans le choix d'une existence familiale tournée vers une certaine simplicité, et la réalisation de tatouages sensibles qui sont autant de baumes pour le corps et l'âme des personnes qui la sollicitent. ■

Site de la tatoueuse: [www.minutiae.art](http://www.minutiae.art)

En Caroline du Sud, un projet de loi pourrait condamner à la peine de mort les femmes ayant eu recours à l'IVG.



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

Ambroise Héritier 2023

# GRÈVE DU 14 JUIN, MODE D'EMPLOI

A l'approche de la grande grève féministe, quels sont mes droits et mes devoirs envers mon employeur? Aude Spang et Virginie Ribaux donnent leurs conseils

Manon Todesco

Dans moins de deux mois aura lieu la grève des femmes du 14 juin. Une nouvelle grande mobilisation après celle de 1991 et celle de 2019 qui, malgré des centaines de milliers de femmes dans les rues du pays, n'ont pas apporté l'égalité concrète dans notre société. Unia est plus que jamais sur le front pour soutenir et organiser les femmes dans cette lutte, mais peut-être qu'à ce jour, quelques questions restent encore sans réponse. En tant que gréviste, quels sont mes droits et mes devoirs? Aude Spang, secrétaire Egalité pour Unia, et Virginie Ribaux, juriste à la région d'Unia Neuchâtel, guident les intéressées pour se préparer au mieux à cette journée de mobilisation. Entretien.

## QUESTIONS RÉPONSES

**Je souhaite faire grève le 14 juin prochain: quelles sont mes obligations envers mon employeur?**

Avant toute chose, on ne fait pas grève toute seule! La grève est une action collective et syndicale, qui s'organise avec ses collègues sur la base de revendications communes. Faire grève seule est dangereux, car il n'y a pas de rapport de force face au patron. Il faut respecter certaines conditions pour que la grève soit licite: 1) il faut qu'elle porte des revendications concernant les conditions de travail; 2) elle doit être soutenue par un syndicat; 3) il faut d'abord tenter de faire aboutir les revendications par la négociation; 4) la grève doit être proportionnée et utilisée en dernier recours, c'est-à-dire qu'elle est déclenchée après l'échec des négociations ou d'une médiation avec le patron. Il s'agit donc de s'organiser avec les collègues, d'établir ensemble, voire avec le syndicat, des revendications visant à améliorer les salaires ou les conditions de travail, puis de contacter le syndicat pour qu'il serve d'intermédiaire auprès du patron afin de

tenter de négocier l'aboutissement des revendications. Si ces dernières sont acceptées, tant mieux et on utilise le 14 juin pour célébrer cette victoire! Si ce n'est pas le cas, ce qui est le plus probable, alors on fait grève collectivement le 14 juin.

**Mon employeur peut-il refuser ma volonté de faire grève?**

On ne demande pas la permission de faire la grève, on la déclenche si les négociations n'aboutissent pas. Ainsi, ce n'est pas au patron de décider si vous pouvez faire grève, mais c'est votre décision collective, en consultation avec le syndicat. Dans certains lieux de travail, une grève n'est pas envisageable entre les collègues. Dans ce cas, un certain nombre de femmes organisent plutôt une action ou une pause prolongée, puis vont participer ensemble à la manifestation du soir. C'est le patron qui décide dans quelle mesure il autorise une telle action, et il vaut mieux demander au syndicat de négocier cette autorisation avec le patron plutôt que les travailleuses s'exposent directement.

Si vous ne pouvez pas vous organiser avec les collègues, que le patron n'accepte rien ou que pour une autre raison rien n'est possible, mais que vous aimeriez avoir la journée libre pour participer aux diverses actions et manifestations, la dernière option est de poser un congé classique. Nous encourageons toutefois toutes les femmes à s'organiser collectivement avec leurs collègues, femmes comme hommes, pour revendiquer des améliorations de leurs conditions de travail le 14 juin.

**Est-ce que mon salaire sera versé ce jour-là?**

Il n'existe pas de droit au salaire pour un employé qui participe à la journée du 14 juin. Certains employeurs paient toutefois ce jour aux employées et aux employés qui souhaitent y participer. Comme pour toute grève soutenue par les syndicats, ceux-ci peuvent payer à leurs membres une indemnité de grève en cas de perte de salaire due à une ac-



Malgré les grandes mobilisations de 1991 et de 2019 et des manifestations chaque année, comme ici, en 2021, à Lausanne, l'égalité n'est toujours pas concrétisée dans notre société.

tion de lutte collective organisée avec le syndicat. Pour cela, il faut cependant impérativement être en contact avec le syndicat en amont de la lutte.

**Que faire si mon employeur me menace de représailles?**

La force collective et la participation du plus grand nombre de collègues est aussi la meilleure protection contre toute tentative d'intimidation de la part de l'employeur! Le syndicat servant d'intermédiaire est également une protection. De plus, la participation massive aux manifestations du 14 juin 2023 à travers toute la Suisse servira aussi de protection, rendant d'éventuelles représailles moins tolérables et plus facilement combattibles. Mais le conseil principal que nous pouvons donner est d'essayer de convaincre le plus de collègues possible de se joindre à vous, afin d'être forts et fortes ensemble.

Par ailleurs, nous vous conseillons de passer par le syndicat pour obtenir un soutien, mais aussi d'avoir des échanges écrits en cas de menaces. Si votre employeur émet ces menaces à l'oral, vous pouvez, pour vous prémunir, revenir sur ses dires en les résumant dans un courriel envoyé aux ressources humaines de votre entreprise. Quoi qu'il arrive, en cas de menace de représailles, la mise en place d'un dialogue est conseillée afin d'éviter tout conflit futur. Il s'agira ainsi de prendre contact avec votre syndicat afin d'entamer une discussion avec votre employeur et de l'informer sur les enjeux découlant de la mobilisation durant cette journée.

**J'ai peur de faire grève, comment puis-je participer au 14 juin autrement?**

Il y a différentes manières de participer au 14 juin, et pas de bonne ou de mauvaise manière.

Il existe d'autres moyens de se solidariser avec la grève, même sans arrêter complètement le travail: par exemple en organisant une discussion sur l'égalité durant la pause, en portant le badge de la grève durant la journée ou en s'habillant de violet, en placardant des affiches dans l'entreprise, etc. Appeler à la mobilisation de fin de journée, afin que celle-ci soit la plus grande possible est aussi important! Organisez-vous pour participer à la manifestation ensemble en faisant un «bloc» de collègues de votre entreprise ou de votre branche, avec vos propres pancartes ou banderoles préparées en avance. Bref, parlez de la grève féministe avec vos collègues, vos représentantes et vos représentants du personnel, votre syndicat, vos proches! ■

## Amiante: conseils, sensibilisation et indemnisations

La Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante propose son aide aux salariés et à leurs proches concernés par la maladie

Luca Cirigliano

Chaque année, près de 200 personnes meurent en Suisse à cause d'une tumeur maligne de la plèvre ou du péritoine (mésothéliome). La grande majorité de ces maladies sont dues au contact avec l'amiante. Les fibres de cette dernière sont mille fois plus fines qu'un cheveu. Si elles atteignent les alvéoles pulmonaires les plus externes et la plèvre ou le péritoine voisins, elles peuvent être à l'origine d'une tumeur maligne, même après plusieurs dizaines d'années. Les personnes les plus menacées sont celles qui travaillent sans mesures de protection avec des matériaux contenant de l'amiante. Mais les enfants qui ont joué dans la cour avec de tels matériaux sont également concernés, de même que les membres de leur famille qui ont lavé des vêtements contaminés par des fibres d'amiante. Beaucoup ignorent même à quel moment ou à quel endroit ils ont été en contact avec de l'amiante, jusqu'à ce qu'un mésothéliome soit diagnostiqué. Et celui-ci a presque toujours la fibre pour cause.

DES INDEMNISATIONS RAPIDES

Le diagnostic pousse nombre de personnes concernées et de proches à leurs limites. L'espérance de vie moyenne en cas de maladie due à un mésothéliome n'est en effet que d'environ 18 mois. Il faut ajouter à cela que l'assurance accident (LAA) n'offre une couverture que si la maladie a été causée par un contact professionnel avec l'amiante. De ce fait, pour les personnes que la LAA ne couvre pas, des problèmes financiers s'ajoutent encore aux charges physiques et psychiques. C'est pour ces dernières qu'intervient la Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (EFA), co-fondée par l'Union syndicale suisse. Elle se bat pour que ces malades soient rapidement indemnisés de manière équitable, même s'ils n'ont pas été en contact avec l'amiante dans le contexte d'une activité professionnelle. En plus, l'EFA conseille et sensibilise les personnes touchées par la maladie, celles qui ont des questions, les proches ainsi que l'opinion publique aux problèmes entraînés par la manipulation d'amiante. Elle conseille également les intéressés sur toutes les questions en rapport avec une maladie éventuellement causée par l'amiante.

La Fondation EFA fournit également des informations sur les modalités d'indemnisation et la procédure à suivre.

AVEC LE CONCOURS DE SPÉCIALISTES

Pour cette offre de conseils, la Fondation EFA recourt à la compétence de spécialistes expérimentés afin d'aider les victimes de l'amiante et leurs proches ainsi que les personnes intéressées en leur fournissant des informations détaillées et pertinentes. A cet effet, elle a mis en place un *care-service* spécifique en français, allemand et italien. A Lausanne, Zurich et Lugano, des infirmiers et des infirmières diplômés répondent à toutes les questions que peut soulever une maladie due à l'amiante. Lorsque les interrogations sont plus techniques, ils mettent les victimes (ou les autres personnes demandeuses) en contact avec des spécialistes extérieurs, comme des médecins ou des assurances sociales. Ces services sont gratuits. ■

Adresse pour une aide financière

Si vous avez contracté une tumeur maligne de la plèvre ou du péritoine (mésothéliome) après 1996 à la suite d'un contact avec l'amiante en Suisse, êtes un membre de la famille proche ou avez une procuration d'une personne concernée, vous pouvez solliciter une aide financière: [stiftung-efa.ch/fr/nous-aidons/indemnisation](mailto:stiftung-efa.ch/fr/nous-aidons/indemnisation)

Le *care-service* de la Fondation EFA répond à vos premières questions:

[stiftung-efa.ch/fr/nous-aidons/conseil](mailto:stiftung-efa.ch/fr/nous-aidons/conseil)

CARE-SERVICE français:

+41 21 623 38 00

[care-service@lpvd.ch](mailto:care-service@lpvd.ch)

CARE-SERVICE allemand:

+41 44 268 20 00

[care-service@lunge-zuerich.ch](mailto:care-service@lunge-zuerich.ch)

CARE-SERVICE italien:

+41 91 973 22 80

[care-service@legapolm.ch](mailto:care-service@legapolm.ch)

Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (EFA) c/o Union syndicale suisse, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne.

**MOVENDO**  
L'institut de formation des syndicats

**SOLIFONDS**  
40 Jahre für soziale Befreiungskämpfe  
ans pour les luttes de libération sociale



40 ans du SOLIFONDS

## Mal payé-es, sans droits - les luttes syndicales dans les emplois précaires

Une discussion sur les expériences en Espagne, au Maroc et en Suisse

**5 mai 2023**  
13h30-16h30  
Hotel Bern, Berne



Dans le sud de l'Espagne, à Huelva, des saisonniers et saisonnières marocain-es travaillent dans les champs de fraises. Longues journées de travail, bas salaires, logement insalubre, violence sexuelle et environnement antisindical ne sont que quelques mots clés. Les syndicats d'ouvriers et d'ouvrières agricoles du sud de l'Espagne et du Maroc collaborent désormais au niveau international, afin d'obtenir de meilleures conditions de travail dans les champs de fraises de Huelva.

En Suisse aussi, les conditions de travail précaires augmentent, par exemple par le biais de la fausse indépendance dans le bâtiment, dans le transport, dans les services de taxi. Le secteur des soins ne fait pas exception, où une disponibilité 24 heures sur 24 est requise. Lors de la manifestation, des travailleurs et travailleuses concerné-es témoigneront de leurs expériences et discuteront avec des syndicalistes des stratégies à mettre en œuvre pour imposer des conditions de travail équitables.

**vendredi, 5 mai 2023, 13h30 – 16h30**  
**Hotel Bern, Berne**

Suivi d'un apéro à l'occasion de l'anniversaire du SOLIFONDS

La participation est gratuite.

**Inscription:**



<https://bit.ly/3Z30aql>

**Programme:**



[www.fr.solifonds.ch/evénements/huelva](http://www.fr.solifonds.ch/evénements/huelva)

## ANTIQUAIRE

### ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

- Manteaux de fourrure
- Meubles anciens
- Machine à coudre
- Cuivre et étain
- Briquets, stylos...
- Montres et bijoux

- Verre en cristal
- Service à vaisselle
- Tableaux...
- Tapis, tapisseries
- Robe de soirée
- Vins, champagne

- Pièces de monnaie
- Disque vinyle
- Bibelot, décoration
- Poste de radio...



N'hésitez pas à me contacter pour une expertise rapide et efficace

**Georges Heitzmann**  
Succession et déplacement 7/7 **078 305 15 89**

Déplacement gratuit dans toute la Suisse romande

Unia Région Vaud

## CONVOCATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SECTIONS

Les combats syndicaux de 2023

Un bon travail. Un salaire minimum.

DU RESPECT, DU TEMPS, DE L'ARGENT

Payer plus Toucher moins NON aux baisses de rentes LPP 1

- **Lausanne: lundi 24 avril à Lausanne,** Maison du Peuple, salle Jean Villard Gilles, 19h15.
- **Riviera Est-vaudois: mardi 25 avril à Vevey,** Paroisse Notre-Dame, 19h30.
- **Nord-vaudois Broye: jeudi 27 avril à Yverdon,** Restaurant La Grange, salle 1 (1<sup>er</sup> étage), 19h30.
- **Vallée de Joux: mercredi 3 mai au Sentier,** Centre sportif, salle Mont-Tendre, 19h.
- **La Côte: jeudi 4 mai à Nyon,** Uni Global, av. Reverdil 8-10, 19h.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue.
2. **Initiatives populaires pour un salaire minimum cantonal.**
3. **Grève féministe 2023.**
4. **Référendum LPP.**
5. Renouvellements CCT 2023.
6. Divers.

Inscriptions: <http://vaud.unia.ch/ag>  
**0848 606 606**

UNIA

Industrie News

UNIA





## Le nouveau podcast vidéo d'Unia pour les employé-e-s de l'industrie

Découvrez-le ici!

## L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
Fax 021 321 14 64  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

**ÉDITEUR** L'Événement syndical  
Syndicat Unia

**PRÉSIDENT** Yves Defferrard

**RÉDACTRICE EN CHEF** Sylviane Herranz

**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**  
Sonya Mermoud

**ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot

**JOURNALISTES**

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,  
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

**COLLABORATEURS RÉGULIERS**

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,  
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,  
David Prêtre, Jean-Claude Renwald

**PHOTOGRAPHES**

Thierry Porchet,  
Olivier Vogelsang

**ABONNEMENTS** 39 éditions par an  
Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
[forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch)  
Publicité [pub@evenement.ch](mailto:pub@evenement.ch)

**CONCEPTION & MISE EN PAGES**

Atoll "îlots graphiques"  
Catherine Gavin

**IMPRESSION**

Pressor SA, Delémont  
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

# «TU VIS ICI, TU VOTES ICI»

Le mouvement Ag!ssons lance ses deux premières initiatives populaires vaudoises en vue d'étendre les droits politiques aux résidents étrangers. Avec pour but de remettre la démocratie au centre

Textes Manon Todesco

Un an après sa constitution, le mouvement Ag!ssons lance sa première campagne politique. Le 12 avril dernier, une action a été organisée sur la place de la Palud à Lausanne pour démarrer la collecte de signatures pour ses deux premières initiatives populaires vaudoises. Sur les dix personnes alignées, trois sont bâillonnées. «Notre démocratie est probablement l'une des plus exclusives et discriminantes du monde, a déclaré Diana Zeidan, responsable de la communication et porte-parole d'Ag!ssons. Une personne sur trois dans le canton n'a pas le droit de s'exprimer politiquement. C'est ce que nous avons voulu illustrer avec ces personnes bâillonnées. A Lausanne, c'est même 40% des gens. C'est injuste et injustifié.» La première initiative, «Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici», a pour objectif d'étendre les droits démocratiques – à savoir le droit de signature, de vote et d'éligibilité au niveau cantonal – à toutes les personnes étrangères domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins et depuis dix ans au moins en Suisse. Au-delà de l'injustice qu'elle souhaite corriger, cette initiative est jugée nécessaire. «Répondre à l'urgence écologique et sociale demandera de prendre des décisions difficiles, et nous devons toutes et tous être consultés, si nous voulons que les mesures choisies bénéficient au plus grand nombre et pas juste aux dirigeants des multinationales ou aux riches retraités», poursuit Diana Zeidan.

## CRISE DÉMOCRATIQUE

Pour rappel, le mouvement citoyen et apolitique Ag!ssons réunit et organise des milliers de personnes dans le but d'imposer des changements radicaux dans notre société. «Ag!ssons incarne l'espoir qu'un autre monde est encore possible: démocratique, écologique et social», présente Simon Berthoud, responsable de la campagne. Souhaitant remettre la démocratie au centre du débat, les militants ont décidé de s'exprimer via des initiatives populaires. «Notre démocratie est malade», reprend l'activiste, par ailleurs ancien consultant pour multinationales et diplômé de la HEC de Saint-Gall. «Les partis politiques se préoccupent uniquement de rester au pouvoir et n'apportent que des solutions décevantes aux enjeux qui nous touchent toutes et tous, par exemple la nature qui se dégrade et la pauvreté qui augmente en Suisse. D'ailleurs, plus personne n'y croit vraiment... Le taux de participation aux élections diminue année après année.» Le plus alarmant, selon lui, c'est la place et l'influence toujours plus importantes que prennent les grandes entreprises et leurs lobbyistes dans les décisions politiques. «Pendant plusieurs années, j'ai conseillé des dirigeants d'entreprises dans leurs décisions stratégiques. Malgré leurs beaux discours, c'est toujours le profit qui l'emporte sur tout... et bien souvent avec la bénédiction des politiciens. Il était grand temps que nous reprenions les choses en main.»

## CHANGER LA CONSTITUTION VAUDOISE

La seconde initiative, intitulée «Pour la promotion et le développement



Ag!ssons a organisé une action symbolique pour illustrer le fait qu'une personne sur trois dans le canton ne peut s'exprimer politiquement.

de la démocratie», vise à modifier la Constitution vaudoise dans le but que l'Etat se charge de promouvoir et de développer activement la démocratie de manière continue, à travers la mise en place de multiples moyens et mesures. «Alors que nous nous dirigeons inéluctablement dans un monde en crise permanente, la démocratie ne peut être prise en otage par des urgences chroniques», détaille Steven Tamburini, co-initiateur et porte-parole d'Ag!ssons. «Pourtant, ce ne sont pas les chantiers et les expériences démocratiques qui manquent, mais une volonté claire et honnête de la part de l'Etat, inscrite dans son texte fondamental: la Constitution vaudoise. Ainsi, cette initiative se propose d'obliger les élus et les élus à rendre des comptes et à répondre, par exemple, aux défis de la gérontocratisation ou de la numérisation de notre société, afin de garantir les principes fondamentaux d'égalité démocratique et de souveraineté populaire. Mais nous ne sommes pas dupes, il faut construire un mouvement réellement massif pour imposer les termes de l'application de cette initiative.»

Ag!ssons a désormais quatre mois pour réunir 50 000 signatures. Et ce

n'est que le début, assure le mouvement. Deux autres initiatives sont dans les bacs et seront lancées cette semaine, toujours sur la démocratie. ■

Plus d'infos sur Ag!ssons, les initiatives et comment rejoindre le mouvement sur: [agissons-ch.org](https://agissons-ch.org)  
Une pétition est disponible sur: [agissons-ch.org/petition](https://agissons-ch.org/petition)

## INITIATIVE PENDANTE À GENÈVE

Il y a un an, au bout du lac, l'initiative «Une vie ici, une voix ici... Renforçons notre démocratie!» était lancée par les partis de gauche et les syndicats, dont Unia. La démarche est sensiblement la même que l'initiative vaudoise d'Ag!ssons: modifier la Constitution cantonale en vue d'accorder l'ensemble des droits politiques cantonaux aux étrangers justifiant au moins huit ans de résidence à Genève. L'initiative a abouti en septembre 2022. C'est maintenant au Grand Conseil de se prononcer sur cet objet, probablement le mois prochain. Ce sera ensuite au peuple de se déterminer. ■

## POING LEVÉ

# METTRE HORS LA LOI LES ARMES NUCLÉAIRES

Par Jérôme Béguin

La Suisse n'a toujours pas signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Entrée en vigueur il y a deux ans, cette convention prohibe la mise au point, les essais, la production, l'acquisition, la possession, le stockage, le transfert, l'emploi et la menace d'employer des armes nucléaires. Les Etats signataires doivent, par ailleurs, refuser à d'autres Etats d'utiliser des armes nucléaires depuis leur territoire et d'en stationner. Le TIAN avait été adopté en 2017 à New York par une conférence de l'ONU. Jusqu'à cette date, les bombes atomiques étaient les seules armes de destruction massive à ne pas être encore interdites par un accord international. Saluant cet événement historique, le comité Nobel avait décerné cette année-là son fameux prix à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires, une coalition d'ONG. Six ans plus tard, la destruction de ces armes est plus que jamais urgente à l'heure de la guerre en Ukraine. 14 500 ogives sont entreposées dans les arsenaux de neuf Etats.

Près de cent Etats ont déjà signé le TIAN, soit la moitié des pays reconnus par l'ONU. La Suisse avait joué un rôle actif dans les négociations qui ont permis l'adoption du traité. Malheureusement, le Conseil fédéral a, depuis, rangé le TIAN au frigo. Un sondage réalisé en 2020 avait montré que 84% de la population suisse soutient l'adhésion au traité. Une motion avait été votée en ce sens en 2018 par le Parlement. Mais le Département de la défense et sa cheffe, Viola Amherd, y sont opposés. Ils ont fait le choix de se rapprocher de l'OTAN et de ses systèmes d'armements, d'où l'achat des avions F-35, des missiles Patriot et de la visite de la conseillère fédérale au siège de l'organisation militaire à Bruxelles en mars dernier. Selon des informations obtenues par *Le Temps*, le TIAN y a été l'objet de discussions. Les trois puissances nucléaires de l'OTAN que sont les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne font pression pour dissuader de rejoindre le traité. Selon les explications des autorités fédérales, en cas de conflit, le TIAN risquerait de réduire la marge de manœuvre de la Suisse et de l'empêcher de se placer sous la protection du «parapluie nucléaire» atlantique. On peine cependant à imaginer une attaque contre la Suisse et en quoi une non-adhésion au TIAN nous protégerait. Deux autres pays neutres, l'Autriche et l'Irlande, l'ont signé tout en continuant à coopérer avec l'OTAN.

Surtout, il n'est pas concevable que la Suisse, Etat dépositaire des Conventions de Genève et siège du CICR, tourne le dos à ce pacte d'interdiction. Faut-il rappeler que frappant indistinctement les militaires et les civils, les armes nucléaires violent les normes fondamentales du droit international humanitaire? Le Conseil fédéral doit prendre une décision prochainement. Espérons qu'il ne s'agira pas d'une non-décision. Il faut exiger partout et sans cesse le démantèlement des ogives et que l'arme la plus dévastatrice que l'humanité ait jamais conçue soit bannie pour toujours. ■

# Le Conseil fédéral se fait tirer l'oreille par l'OIT

L'absence de protection efficace contre les licenciements antisyndicaux sera examinée durant la prochaine session de la Conférence internationale du travail

Jérôme Béguin

Une législation efficace pour dissuader les licenciements antisyndicaux se fait encore attendre en Suisse. Dans un rapport destiné à la 111<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail, qui se tiendra à Genève du 5 au 16 juin, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations note «avec regret» qu'aucun progrès significatif n'a été enregistré en ce sens. Notre pays ne respecte en effet pas la convention No 98 consacrée au droit d'organisation et de négociation collective, qui stipule que «les travailleurs doivent bénéficier d'une protection adéquate contre tous actes de discrimination tendant à porter atteinte à la liberté syndicale». Cette protection doit notamment empêcher les actes ayant pour but de «congédir un travailleur ou lui porter préjudice par tous autres moyens». Du coup, l'Organisation internationale du travail (OIT) a placé en 2019 la Suisse sur une liste noire des 40 pays les plus préoccupants. Sous pression, le Conseil fédéral a lancé une médiation entre les partenaires sociaux dans l'optique de changer la législation. Retardée par la pandémie, cette médiation est toujours en cours et doit se conclure à fin août. «La question de savoir si un accord pourra être trouvé reste ouverte», nous indique l'Union syndicale suisse (USS). Les représentants des employeurs rechignent à adop-

ter des sanctions plus sévères pour les licenciements abusifs. Le droit suisse ne prévoit pas la réintégration des personnes injustement licenciées, seule une indemnité équivalant à six mois de salaire au maximum peut être versée. D'après l'USS, qui se base sur une étude menée par l'Université de Saint-Gall, trois à quatre mois seulement sont toutefois accordés par la justice dans la majorité des cas. La Commission d'experts de l'OIT rappelle que l'indemnité pour licenciement abusif doit être «plus élevée que celle prévue pour les autres types de licenciements, en vue de dissuader effectivement ce type de licenciement» et adaptée à la taille de l'entreprise. «S'il n'est pas possible de parvenir à un consensus, le gouvernement devrait prendre les décisions qui s'imposent pour assurer le respect des conventions internationales du travail qu'il a ratifiées», conclut la Commission de l'OIT. Rappelons que, parallèlement, les congrès respectifs d'Unia et de l'USS tenus l'année dernière ont décidé de lancer une initiative fédérale commune visant à une meilleure protection, non seulement des représentants du personnel, mais aussi des mamans de retour de congé maternité, des salariés proches de la retraite ou victimes d'un licenciement collectif. Un groupe de travail du syndicat doit définir à la fin du mois les contours concrets de l'initiative avant de présenter une proposition à l'USS. ■

# UN CONGÉ MENSTRUEL À L'OMBRE DES PYRAMIDES

Une émission de France Culture s'est intéressée aux conditions de travail des ouvriers de la Vallée des Rois

Jérôme Béguin

Comment s'organisait le monde du travail avant l'invention des syndicats? C'est ce qu'a récemment cherché à savoir *Le Cours de l'histoire*, l'émission de radio de France Culture animée par Xavier Mauduit. Série en trois volets, «Aux origines du syndicalisme» s'ouvre sur la première grève connue de l'histoire, qui eut lieu il y a plus de 3000 ans dans l'Égypte ancienne. Vers 1166 avant J.-C., sous le règne de Ramsès III, à Deir el-Médina, à deux pas de Louxor, les ouvriers et les artisans chargés de construire et de décorer les tombeaux et les temples funéraires de la Vallée des Rois souffrent d'un manque d'approvisionnement et décident de poser leurs outils et d'occuper des bâtiments. «Si nous en sommes arrivés à ce point, c'est à cause de la faim, à cause de la soif. Il n'y a pas de vêtements, pas d'onguent, pas de poissons, pas de légumes», déclarent-ils à un scribe qui a rédigé un papyrus. «Ces ouvriers étaient-ils des esclaves?» demande l'animateur à ses deux invités, Pierre Tallet, archéologue titulaire de la chaire d'égyptologie de la Sorbonne, et Guillemette Andreu-Lanoë, directrice du département égyptien du musée du Louvre et spécialiste du site de Deir el-Médina. «Les ouvriers travaillant sous le fouet, c'est une fausse vision. Pour construire un monument comme une pyramide, il faut des spécialistes et non pas seulement une main-d'œuvre brute», répond le premier.

## MOTIFS D'ABSENCE PLURIELS

Si le gros des troupes est constitué des carriers occupés à dégager des blocs et à creuser la tombe royale, on dénombre aussi des tailleurs de pierre, géologues, métallurgistes, charpentiers, jardiniers, scribes, contrôleurs ou encore des personnes chargées de l'alimentation. «Ce sont des travailleurs», souligne, pour sa part, Guillemette Andreu-Lanoë. En l'espace d'une heure, avec son collègue, elle livre une foule d'anecdotes remettant en question notre vision de l'Égypte ancienne. Les motifs d'absence au travail des ouvriers de Deir el-Médina, mentionnés sur des papyrus, méritent, par exemple, qu'on s'y attarde: «L'un prend son congé, deux autres

ne viennent pas parce qu'ils ont participé à une beuverie, un troisième construit sa maison et il n'a pas le temps de venir travailler. Il y a aussi les services rendus à d'autres: l'un transporte des pierres pour le scribe, tandis qu'un second prépare des médicaments pour l'épouse du scribe; il y a quelque chose de très intéressant, certains ne viennent pas parce que leur épouse ou leur fille ont leurs règles. Parmi les motifs, il faut encore citer le brassage de la bière et les deuils avec les momifications de membres de la famille», raconte Guillemette Andreu-Lanoë.

## PESTE ET AUGMENTATION DE SALAIRE

Après l'Antiquité, le deuxième volet de la série nous emmène au Moyen Âge, où dans les villes des associations de travailleurs voient le jour. «Toute une série de métiers s'organisent et s'adressent à un moment ou à un autre au seigneur pour faire reconnaître et accepter leur organisation», explique Julie Claustre, maîtresse de conférences à la Sorbonne. Ces communautés de métiers encadrent la vie professionnelle et garantissent une qualité de production. «La dignité des travailleurs est indexée sur ce savoir-faire qualitatif.» Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la peste provoque une pénurie de main-d'œuvre dont profiteront les travailleurs pour se faire payer plus cher, indique, de son côté, François Rivière du Laboratoire de médiévisologie occidentale de Paris.

Le dernier volet d'«Aux origines du syndicalisme» s'intéresse à la corporation parisienne des Six Corps réunissant au temps des Lumières drapiers, épiciers-apothicaires, merciers, fourreurs, bonnetiers et orfèvres. On peine toutefois à trouver dans ces marchands accédant aux charges les plus importantes de la ville l'une des origines du syndicalisme. ■

«Aux origines du syndicalisme», podcasts à écouter sur: [radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-aux-origines-du-syndicalisme](http://radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-aux-origines-du-syndicalisme)

# UN COLLABORATEUR DE «L'ES» PRIMÉ

Sonya Mermoud

Employé à temps partiel par *L'Événement syndical*, le photographe Olivier Vogelsang a reçu le deuxième prix du prestigieux Swiss Press Photo dans la catégorie Actualité. L'image primée, qui a fait la une de notre journal, a été publiée le 13 avril 2022. Elle a été prise à Lausanne, dans le cadre de la Grève pour l'avenir, rassemblant des militants climatiques, féministes et syndicaux. Manifestation qu'Olivier Vogelsang couvrait pour notre hebdomadaire et dont la revendication principale portait sur la réduction du temps de travail afin de limiter notre impact sur l'environnement tout en favorisant un meilleur partage des tâches. A noter que le talentueux photographe n'en est pas à son coup d'essai. Il a décroché, à sept reprises, le 1<sup>er</sup> prix du Swiss Press Photo, dans différentes catégories, et plusieurs fois également des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix. Il a aussi été le lauréat du prix Nicolas Bouvier.

Auteur de nombreux reportages, le professionnel de 56 ans compte plusieurs recueils de photos à son actif. Il signe notamment *Switzerlanders* (Editions d'autre part), consacré à notre pays et à ses contrastes; *Grand-messe*, traitant des salons de Palexpo à Genève; ou encore *Fractures* (les deux aux Editions Till Schaap). Ce dernier ouvrage réunit ses meilleures photos effectuées lors de reportages internationaux au cours de ces vingt-cinq dernières années. Aujourd'hui, outre la couverture de l'actualité, l'indépendant, qui s'inscrit dans le courant des photographes humanistes, travaille à deux nouveaux projets au long cours: la vie de la place Saint-François, au centre-ville de la capitale vaudoise, et celle d'une vache d'Hérens et son troupeau en Valais. *L'Événement syndical* adresse à Olivier Vogelsang toutes ses félicitations et se réjouit de la poursuite de leur fructueuse collaboration. ■



La photo primée qui a fait la une de *L'Événement syndical* le 13 avril 2022.

OLIVIER VOGELSANG

# Nos «amies» les bêtes

Avec son nouvel ouvrage intitulé «Bestiaire désenchanté», Marcel Barelli éclaire d'une lumière crue la relation que nous entretenons avec la gent animale. Cet auteur-illustrateur engagé nous invite avec tact et humour à interroger et à changer notre rapport au vivant

Textes Alain Portner

Après avoir publié un inventaire présentant avec science et humour toutes les espèces de vertébrés – il y en a 413! – recensées dans notre pays, le réalisateur de films d'animation et illustrateur Marcel Barelli remet le couvert avec un livre intitulé *Bestiaire désenchanté*. Dans celui-ci, il brosse le portrait de cinquante bestioles avec lesquelles nous sommes en lien: de l'anchois péruvien au pangolin javanais, du lombric commun à la souris grise, en passant par la coquille Saint-Jacques et la tourte voyageuse. But avoué de cet essai engagé et joliment transformé:

interroger notre relation – souvent à sens unique et toxique! – aux animaux. En introduction, l'auteur écrit que l'être humain a «bien des raisons de rougir, notamment au sujet de la question animale». Avant de poursuivre sur sa lancée: «Tous les jours, dans le monde, des milliards d'animaux sont tués, torturés et emprisonnés. Ils sont chassés, dressés ou mangés, dans l'indifférence, mais surtout, je le crois, dans la méconnaissance générale.» Ce terrible constat l'a poussé à dégainer sa plume pour répondre – comme il nous l'a dit – «à un besoin impérieux de communiquer sur ce sujet afin de toucher le public le plus large possible».

## UNE INVITATION À LA RÉFLEXION

Convaincu, comme tant d'autres amoureux et passionnés de la nature, que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît, ce Tessinois exilé à Genève fait donc ici une nouvelle fois œuvre de vulgarisation pour sensibiliser lectrices et lecteurs lambda à cette cause animale qui lui tient tant à cœur. «Pour moi, une des clés d'accès à la problématique environnementale, qui est quand même LE sujet du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est la cause animale vue sous différentes facettes.» Et ce raisonnement, il l'a parfaitement contextualisé dans son nouvel opus.

Chaque exemple choisi se décline ainsi sur une double page. D'un côté, un texte informatif, factuel et accessible sur la thématique abordée (destruction de l'habitat, pêche industrielle, élevage, braconnage, pollution, réchauffement climatique...). De l'autre, un dessin en noir et blanc qui insufflé un peu de légèreté au propos traité (ou à l'animal maltraité). Car Marcel Barelli est persuadé qu'une image drôle ou surprenante peut davantage faire mouche que des photos chocs comme celles volées, par exemple, dans des abattoirs. «Ma démarche vise à faire évoluer les mentalités plutôt qu'à dénoncer, pré-

cise-t-il. C'est une invitation à la curiosité, à la réflexion et au respect.»

En parcourant ce *Bestiaire désenchanté* qu'il a dédié à ses enfants Lucia et Arthur, on prend conscience de l'étroitesse des liens qui nous unissent à nos voisins ou plutôt à nos colocataires à poils, à plumes et à écailles. Oui, comme le montre et démontre l'auteur tout au long de son ouvrage, ils sont partout: dans nos assiettes, nos

tasses et verres, nos cosmétiques, nos vêtements, notre habitat, nos véhicules et même nos... préservatifs! Pour le meilleur (parfois) et pour le pire (souvent). A feuilleter vraiment sans modération. ■

*Bestiaire désenchanté* de Marcel Barelli, Ed. Presses polytechniques et universitaires romandes, collection Editions 41.

## FILS DE CHASSEUR ET VÉGAN

Barbe en friche et cheveux en bataille, Marcel Barelli est un auteur engagé qui traite de sujets graves toujours avec une touche de légèreté. Et qui, dans la vie, essaie d'être en accord avec ce qu'il défend dans ses livres et ses films. C'est pour cela que cet amoureux inconditionnel de la nature est devenu végétarien. Dans son *Bestiaire désenchanté*, il consacre d'ailleurs une double page à la carotte et à son fameux cri. A l'argument «Tu ne sais pas si les plantes souffrent?», il répond que, «si c'était le cas, il faudrait d'abord manger moins d'animaux, car on nourrit ces derniers surtout avec des végétaux». Et toc!

Ce trentenaire d'origine tessinoise est aussi fils de chasseur. «A table, avec mon père, on évite d'aborder les questions qui fâchent! rigole notre interlocuteur. Mais même si nos avis divergent, on se respecte, on s'aime, il y a toujours la place au dialogue, à la découverte de l'autre.» Il trouve quand même que «gibier», c'est – ce qu'il écrit dans son ouvrage – un drôle de mot: «Il n'existe aucun animal dont la raison d'être serait de se faire tirer dessus»...

Marcel Barelli travaille actuellement sur un troisième bestiaire, consacré cette fois-ci aux vertébrés qui ont disparu depuis le Moyen Âge. «Tout le monde connaît le dodo, mais il y a des centaines d'autres espèces qui ont été effacées de la surface de la Terre et également de notre mémoire.» ■



# EN MARCHÉ POUR SAUVER LE VIVANT

La Marche bleue a démarré à Genève le 1<sup>er</sup> avril. Samedi, elle arrivera à Berne pour exiger du gouvernement de véritables mesures contre le réchauffement climatique. Reportage de Nyon à Rolle

Textes Aline Andrey  
Photos Thierry Parchet

Lundi, 3 avril. Gare de Nyon. Un petit groupe de femmes arrivent, encore frigorifiées de leur nuit passée dans un abri PC, et après deux jours de pluie. Mais pas de quoi affaiblir leur détermination et leur bonne humeur. «Mes habits ne sont pas encore secs, mais avec le soleil aujourd'hui, ça va aller», lance en souriant Nolanne, jeune femme bien décidée à arriver à Berne, malgré ses cloques. «La marche, c'est bon pour le moral et la santé, mais elle sert avant tout à instiller un changement structurel concret.» Peu à peu, d'autres marcheuses et quelques marcheurs rejoignent la troisième étape de la Marche bleue qui a pour objectif Rolle: dix-huit kilomètres, avec un arrêt à Gland.

«Samedi, vous étiez 477; 282, dimanche; et aujourd'hui 110! Pour un lundi, c'est énorme, merci!» lance le coordinateur de la journée. Sous les applaudissements, il donne le micro à Irène Wettstein, avocate, co-initiatrice de cette marche climatique dont la couleur bleue fait écho aux océans. «La Marche, c'est se mettre en mouvement, sortir de l'inertie, marquer par chaque pas que le climat est important et que les solutions existent. Nous voulons que des mesures, avec une priorité absolue, soient prises par nos politiques pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.»

Tout au long du parcours de 22 jours, de la place des Nations à Genève au Palais fédéral à Berne, les marcheuses vont à la rencontre des autorités communales, des universités, des organisations. Une assemblée populaire est prévue à Lausanne, des débats sur l'agriculture et la santé à Neuchâtel, ainsi qu'une journée autour des enjeux économiques à Fribourg. Dans la ville du bout du Léman, le Conseil d'Etat était représenté, ainsi que l'ONU. A Nyon, elles ont été accueillies par la faitière syndicale Uniglobal.

## MARCHE INCLUSIVE

A l'heure où vous lisez ces lignes, vous les avez peut-être croisées sur les chemins de campagne ou les trottoirs des villes. En ce lundi venteux, la centaine de participantes s'élancent, entre discussions, confidences, silences, émerveillements face aux magnolias en fleurs, et à la nature qui s'éveille. Quatre personnes sur des vélos-cargos organisent de petites pauses tout au long du chemin et transportent les affaires de celles et ceux qui dormiront sous tente ce soir. Elise, jeune étudiante, a tenu

à porter son sac, par habitude: «C'est comme mon doudou», sourit celle qui est familière de périples au long cours en solitaire. «Je trouve génial de marcher en groupe pour cette cause. Seule, on se sent parfois impuissante. Ce qui me frappe, c'est ce très bel esprit communautaire, cette joie d'être là, cette solidarité. C'est l'occasion de faire des rencontres extraordinaires.»

Entre sentiers bucoliques et bords de route, les rives du lac sont quasi délaissées. «Ici, on ne peut pas passer, il y a le golf, puis la maison de Bertarelli, celle de Schumacher et encore une autre de Bertarelli», désigne une habitante de la région. Tout un symbole...

## DES GOUTTES D'EAU FONT L'OcéAN

«Ce mouvement nous réunit au-delà des partis politiques et des frontières», lance Elise Buckle, cofondatrice de l'organisation *She changes climate*, lors d'une pause. Elle souligne la sororité qui émane de la Marche, et appelle à la solidarité: «Les 80% des réfugiés climatiques sont des femmes. Or, il est prouvé que plus il y a de femmes dans des postes-clés, plus les politiques pour l'environnement sont fortes. Nous sommes encore sous-représentées, il faut donc que ça change. Nous sommes chacune une goutte d'eau, et nous allons créer des rivières et des océans d'espoir. Avec ce fleuve qui arrive sur Berne, le Parlement ne pourra plus ignorer notre message!» Après des applaudissements nourris, la troupe se remet en marche. Claire Warmenbol, collaboratrice à l'Union internationale pour la conservation de la nature déclare: «Ceux qui ont signé l'Accord de Paris doivent tenir leur promesse. C'est évident. Il n'y a aucune excuse.» A Gland, la Municipalité accueille les marcheuses avec un pique-nique bio et végétarien, tout en lui présentant son plan climat. L'Appel de la Marche bleue qui demande le respect de l'Accord de Paris – notamment la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici à 2030 en vue d'atteindre le niveau net zéro avant 2050 – est remis à la syndique. Irène Wettstein souligne: «Nous faisons face à un défi colossal. Nous ne marchons pas pour nous promener, mais pour une question fondamentalement grave: la planète est malade. Les scientifiques doivent être entendus.»

En aparté, Dorota Retelska, spécialiste des questions climatiques, alerte: «Selon le GIEC, les changements sont plus rapides que prévus. Les catastrophes seront plus grandes que ce qui arrive déjà. Rappelez-vous des inondations en Allemagne et en Belgique, et des vagues de chaleur... Il faut agir main-



Après quelque 220 kilomètres, de nombreuses rencontres, des ateliers et des conférences, la Marche bleue arrivera à Berne le 22 avril.



tenant, préparer notre société à être résiliente, et à faire le maximum pour arrêter le réchauffement climatique qui menace nos vies.»

## VOTER OUI LE 18 JUIN

Hasard du calendrier, cette marche s'inscrit juste après que les Aînés pour le climat ont été entendues par la Cour européenne des droits humains (CEDH) à Strasbourg, et avant la votation du 18 juin sur la Loi climat. L'occasion de sensibiliser les personnes

rencontrées au fil du chemin. Philippe assène: «Il faut à tout prix voter oui pour que les émissions de la Suisse soient réduites de moitié d'ici à 2030. Ce qui signifie mettre un terme aux énergies fossiles, soit modifier notre manière de vivre.» L'ingénieur à la retraite ne cache pas son énervement contre les technophiles: «Le stockage du CO<sub>2</sub> ne résoudra rien! Il suffit de faire trois calculs au coin d'une table, pour se rendre compte que c'est impossible.»

Arrivées à Rolle, les marcheuses se dispersent entre la rencontre avec les autorités, l'installation au camping ou encore le train pour rentrer chez elles. Mais toutes se promettent de se retrouver sur le chemin. Enthousiaste, Nolanne enjoint: «La Confédération se doit de nous écouter. Vive la Marche bleue! Rejoignez-nous!» ■

Pour davantage d'informations, aller sur: [lamarchebleue.ch](http://lamarchebleue.ch)



## TÉMOIGNAGES

**ELLA, 19 ANS, ÉTUDIANTE:** «Quand on lit le dernier rapport du GIEC, cela ressemble à de la science-fiction mais cela n'en est pas. Ma génération a toujours su que cela allait être difficile, mais on pensait que nos manifs pour le climat allaient suffire pour que les politiciens agissent. On ne se rendait pas compte de la force des lobbies des énergies fossiles. Mais il n'est jamais trop tard. Toutes les fractions de degré de réchauffement qu'on peut éviter, c'est des vies sauvées. Remettre en question la surconsommation, revenir aux choses qui ont du sens, prioriser l'entraide et

la solidarité, imaginer, à chacun de trouver son action pour contribuer à sauver la vie sur Terre.»

**LAURENCE, 51 ANS, ARTISTE:** «On a pris conscience des problèmes, mais on reste dans le déni ou dans la sidération. Mon déclic a été de voir le glacier du Rhône bâché. J'ai compris que l'environnement demandait qu'on s'engage. Traverser nos villes, nos villages, cela permet de vivre par le corps, cette disponibilité au changement. On a été habitué au confort et à la vitesse. Face aux réseaux sociaux, face à la panique, il nous faut redécouvrir la contemplation, l'émerveillement sans jugement, ce calme intérieur, cette sérénité...»

**ZOË ET ANNA, 10 ANS, ÉCOLIÈRES:** «On veut aider notre planète, le climat c'est super important. Donc rater l'école un jour, c'est à peu près rien. Dans le futur, on espère que les villes seront plus naturelles, que les enfants iront tous à pied à l'école, qu'on utilisera moins d'énergie, et qu'il y aura plus de panneaux solaires sur les toits. On demande que le gouvernement nous aide à protéger la nature, et donne de l'argent aux pays les plus pauvres.»

**FRANÇOISE, 65 ANS, MÉDECIN:** «Tout le monde se moquait de moi quand j'ai posé des panneaux solaires sur le toit de ma maison il y a trente ans. Même si on avait des idées, même si on manifestait contre l'énergie atomique

et pour la paix, même si j'ai toujours dénoncé le rouleau compresseur néolibéral, on n'a pas réussi à faire le contre-poids pour barrer la route à la politique des trois A: argent, argent, argent.»

**CATHERINE, 71 ANS, ENSEIGNANTE À LA RETRAITE:** «Je marche pour la paix et pour l'écologie. Ça nous rassemble, ça nous met en confiance, c'est important. Les grandes manifs pour le climat ont eu des effets. Nous devons continuer à mettre la pression sur le Parlement et le Conseil fédéral. On n'a plus le temps de tergiverser. J'espère qu'il y aura beaucoup de monde à Berne pour faire avancer la cause climatique et sauver la biodiversité.» ■





# «UN ACTE INSENSÉ ET ANTISOCIAL»

La suppression de la «Caisse décès» du site chimique de Monthey suscite la colère d'anciens cotisants. Soutenus par Unia, ils demandent réparation

Textes Sonya Mermoud  
Photos Thierry Porchet

«C'est désolant. Cette situation me révolte. D'autant plus que nous n'avons pas été avertis.» Dans le cadre d'une conférence de presse organisée par Unia le 12 avril dernier à Monthey, Bernard Pilet, ancien collaborateur du site chimique, a témoigné aux côtés de deux autres retraités, de son indignation à la suite de la disparition de la «Caisse décès». Introduit avant les années 1970, ce système permettait aux travailleurs d'exprimer concrètement leur soutien les uns envers les autres. Au décès d'un des leurs, qu'il soit encore actif ou retraité, chacun versait 2 francs à sa famille. Obligatoire dans un premier temps, cette contribution était devenue par la suite facultative et prélevée automatiquement sur le salaire des ouvriers adhérant au projet. Le montant récolté ainsi à chaque deuil avoisinait les 1500 francs. Le mécanisme a été étendu au fil des ans aux cinq sociétés du site, soit Cimo chargé de son administration, Syngenta, Huntsman, BASF et Sun Chemical. En janvier 2022, les différentes entités ont toutefois décidé d'y mettre un terme, sans prévenir les anciens collaborateurs. Quant aux travailleurs, ils ont été informés par voie d'affichage. Bernard Pilet qui, comme ses acolytes, a défendu les droits de ses collègues durant son parcours professionnel, a consacré trente ans de sa vie à la Ciba, devenue Cimo. Trente ans aussi à cotiser à la caisse en question, «pour ma famille et celle des collègues». L'homme est d'autant plus fâché que ce fonds était alimenté uniquement par les collaborateurs.

## UN LIEN TRÈS FORT

«Cette participation solidaire tissait un lien très fort au sein du personnel. La somme récoltée permettait par

exemple de payer l'enterrement. J'y ai contribué pour ma part durant 37 ans», a déclaré de son côté Stéphane Nicolin. L'ex-collaborateur de Syngenta, entré en 1985 dans l'usine, a lui aussi estimé inadmissible l'abandon de cette prestation sociale alors qu'elle n'était pas financée par les entreprises. De son côté, Giovanni Cutruzzola a dénoncé le démantèlement, tout au long de sa carrière, des différents acquis ayant soude par le passé les collaborateurs. «A l'époque, quand on entrait à la Ciba, on adhérait à une usine, à un projet. On était fiers de participer à l'aventure. On avait de la reconnaissance. On avait mis sur pied plusieurs initiatives solidaires.» Et l'homme de mentionner, par exemple, un fonds destiné aux personnes rencontrant des difficultés financières passagères. Ou encore, l'organisation de cars conduisant les travailleurs à leur poste. Sans oublier la détention d'actions permettant «de mieux planifier la retraite». «Tout s'est effrité. Tout a été supprimé. Et aujourd'hui, même ces 2 francs», s'est-il indigné ayant lui aussi contribué à la «Caisse décès» durant plus de trente ans. «Autrefois, l'employeur était plus qu'un patron, il était un collaborateur. Je garde un souvenir positif de ma vie professionnelle, mais je suis déçu par tout ce qui a été abandonné. Des copains toujours actifs me parlent de souffrance au travail, l'ambiance a changé. Certains comptent les années, les mois, les jours et même les minutes qu'il leur reste à faire...»

## UN PRÉJUDICE DE 2,9 MILLIONS DE FRANCS

Depuis déjà plusieurs mois, avec l'aide d'Unia, les trois retraités se battent pour obtenir réparation. «Les cinq entreprises doivent assumer les conséquences de cet acte insensé et antisocial», commente Blaise Carron, secrétaire syndical d'Unia. Et ce dernier de chiffrer le préjudice: «Il s'élève à environ 2 900 000 francs pour les



Au premier plan, Bernard Pilet, Stéphane Nicolin et Giovanni Cutruzzola demandent réparation aux entreprises du site chimique de Monthey. Ils mènent cette démarche avec le soutien de Blaise Carron (à dr.), secrétaire régional d'Unia Valais et de M° Yannis Sakkas (à g.).

1938 ayants droit – 1188 cotisants retraités au 8 janvier 2021 et 750 cotisants actifs, pour un versement de 1500 francs aux familles lors d'un décès.» Le syndicaliste entend bien exiger des dédommagements pour l'ensemble des bénéficiaires potentiels. «Nous souhaitons trouver une solution amiable. Mais dans le cas contraire, nous entreprendrons une démarche juridique.» Les motifs énoncés par Cimo pour renoncer à la gestion de cet avantage social – à savoir un processus trop complexe – sont balayés. «Un site qui génère des milliards par année ne parviendrait pas à gérer cette caisse? Ça ne tient pas la route. Pourquoi veut-on casser ces dernières solidarités? C'est la vraie question», a poursuivi le responsable Unia, qui s'est défendu d'une attitude nostalgique ou passéiste, soulignant le bien-fondé de cet acquis solidaire «créant une unité par-delà les entreprises». De son côté, M° Yannis Sakkas, en charge du dossier,

a indiqué qu'en l'absence d'un arrangement, il saisira les tribunaux. «Le règlement du personnel, accompagnant le contrat de travail, prévoyait la "Caisse décès". L'employeur s'étant engagé dans ce sens, il ne peut pas la dissoudre comme

ça, sans avertir les personnes concernées. Une information placardée ne suffit pas juridiquement», a souligné l'avocat, estimant bénéficier de «chances réelles» de gagner s'agissant du respect d'obligations contractuelles. ■

## CIMO ÉVOQUE UNE BAISSÉ D'INTÉRÊT

Dans un communiqué de presse diffusé le 12 avril, Cimo a rappelé le fonctionnement de la «Caisse décès». «La totalité des montants collectés lors de chaque décès était entièrement et immédiatement redistribuée aux ayants droit. De ce fait, aucun fonds, ni aucune réserve n'avaient jamais été constitués.» La société a justifié sa suppression par les changements intervenus durant ces dernières décennies. «Au fil des années, le site chimique de Monthey étant passé d'une entreprise à cinq entreprises, le mandat de gestion de la caisse s'est complexifié par la multiplication des processus issus de chaque société et par les contraintes légales en lien avec la protection des données.» Le groupe mentionne encore une «baisse significative du nombre de personnes désireuses de verser un don à bien plaisir». «Les montants ainsi distribués ne justifiaient plus l'ensemble des moyens mis en œuvre pour gérer la "Caisse décès". Cimo n'aurait par ailleurs pas retrouvé de reprenneur pour sa gestion ou une solution de remplacement, affirmant avoir pris, sans succès, des contacts avec des fiduciaires externes et des commissions du personnel des différentes sociétés. ■



# La sécurité sur les chantiers doit être une priorité

Les accidents, notamment graves, sont de plus en plus importants. En cause, la pression sur les délais, mais aussi le travail temporaire et les intempéries. Unia se montre très préoccupé

Manon Todesco

Le syndicat Unia dénonce depuis plusieurs années des cas de chantiers dits indignes, où les questions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ne sont pas respectées. A Genève, notamment. «Entre 2021 et 2022, nous avons demandé à plusieurs reprises aux services d'inspection de procéder à des contrôles, car nous avons été confrontés à des situations dangereuses, explique José Sebastiao, secrétaire syndical en charge du secteur à Genève. Nous avons clairement vu qu'il y avait des problèmes de sécurité sur les chantiers du gros œuvre et du second œuvre.»

Les chiffres publiés fin mars dans le Rapport de gestion du Conseil d'Etat genevois de 2022 le confirment. Le nombre d'infractions constatées aux prescriptions de sécurité sur les chantiers a fortement augmenté, passant de 209 en 2020 à 223 en 2021, pour atteindre 261 en 2022, soit une augmentation de près de 25% en deux ans. A noter en parallèle que le nombre

de visites de contrôle a, lui, baissé pendant la même période. Il y a eu 3873 contrôles en 2020 contre 3796 en 2022. On a donc eu moins et tout de même plus d'infractions constatées... «Nous avons raison, souligne le syndicaliste. Les accidents sont de plus en plus récurrents. Nous sommes très préoccupés par cette situation.»

## HAUSSE DES ACCIDENTS GRAVES

Dans les autres cantons, les chiffres n'ont pas encore été publiés, et ceux de la Suva s'arrêtent en 2021, mais Simon Constantin, membre de la direction du secteur de la construction à Unia, confirme cette tendance générale à la hausse des accidents sur les chantiers. «Il y a de plus en plus d'accidents graves, notamment à cause de l'augmentation de l'énergie cinétique sur le chantier. En d'autres mots, le progrès technique des machines permet d'aller plus vite et de soulever davantage de charge, ce qui rend les accidents plus graves lorsqu'ils arrivent.» Celui-ci rappelle qu'en Suisse, une personne décède toutes les deux semaines

sur un chantier. Rien que dans le secteur principal de la construction, ce sont près de 20 travailleurs qui trouvent la mort chaque année.

D'après les chiffres de la Suva, les accidents graves ont augmenté de 13,5% entre 2012 et 2021 au niveau suisse. En 2021, 2090 travailleurs ont été victimes d'un accident grave, c'est-à-dire qui a eu pour conséquence une rente accident pendant plus de 90 jours. Enfin, les maladies professionnelles ont, elles, explosé de plus de 67% en neuf ans dans le secteur, tout comme les cas de décès liés aux maladies professionnelles (+73,7% entre 2012 et 2021).

## COMBO EXPLOSIF

Comment expliquer ce phénomène? «La pression sur les délais, et le stress et la fatigue que cela engendre, cumulés avec le recours massif à la sous-traitance et aux travailleurs temporaires est un mélange explosif, répond José Sebastiao. Avant même d'avoir commencé l'ouvrage, il faudrait que ce soit terminé... Il faut toujours aller plus vite!»

La grande proportion d'intérimaires est donc aussi un facteur. «Ceux qui viennent de commencer sur le chantier ne savent pas forcément reconnaître les différents dangers et/ou sont mal formés à la sécurité, détaille Simon Constantin. Ils ne sont pas conscients des enjeux et cela rajoute du stress à leurs collègues expérimentés.»

Il y a aussi la question des intempéries, et pas seulement hivernales. Selon la Suva, sur une journée où le thermomètre dépasse les 30 degrés, on recense 7% d'accidents en plus. «La canicule et ses risques doivent être pris au sérieux, poursuit le responsable syndical. Le corps et l'esprit se fatiguent plus rapidement, et l'accident est plus vite arrivé!»

## LA SANTÉ PASSE AVANT TOUT

Que faire pour y remédier et prioriser la sécurité des travailleurs du bâtiment? Des discussions ont lieu, à Genève comme au niveau national, sur les plans paritaire et politique. Mais rien de concret pour le moment. «Sur la question des intempéries, nous n'avons

pas encore réussi à avancer au cœur de la Convention nationale (CN), mais deux interventions sont pendantes au Parlement, informe Simon Constantin. Il faut également rendre l'assurance intempéries plus adaptée à la réalité du terrain.» Une pétition\* lancée par Unia exige notamment que les employeurs mettent leur personnel en sécurité lorsque l'activité devient dangereuse et qu'aucune pénalité de retard ne soit réclamée en cas d'arrêt du travail lié à la météo.

Pour José Sebastiao, il est extrêmement important de réduire la sous-traitance et le travail temporaire, sur les marchés publics et privés, partout en Suisse. De même, il est urgent de réduire le temps de travail. «Partout en Europe, le débat public tourne autour de la baisse du temps de travail, alors que les patrons de la construction veulent toujours l'augmenter. On va droit dans le mur!» ■

\* La pétition est sur: [unia.ch/fr/campagnes/construction-intemperies-et-canicule](http://unia.ch/fr/campagnes/construction-intemperies-et-canicule)

# LE SOLIFONDS FÊTE SES 40 ANS!

L'organisation s'attelle à soutenir les luttes de libération sociale dans les pays du Sud et à informer la population suisse sur ces questions. Retour sur 40 ans d'histoire

Textes Manon Todesco

C'est en 1983 qu'est créée l'organisation «Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers-monde», dit Solifonds. A son origine, le PS suisse, l'Union syndicale suisse, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (aujourd'hui Solidar Suisse) et treize organisations de développement et comités de solidarité. Sa première action de solidarité internationale sera lancée le 1<sup>er</sup> Mai de la même année en soutien aux syndicats d'Afrique du Sud, alors sous régime d'apartheid. En effet, l'un des objectifs de Solifonds est de soutenir les luttes de libération sociale dans les pays du Sud, tout comme la lutte pour la reconnaissance et pour le respect des droits humains, en particulier des droits politiques, sociaux, économiques et syndicaux, partout dans le monde. L'autre levier d'action est d'informer et de sensibiliser sur ces luttes, ici, en Suisse.

Les organisations fondatrices du Solifonds couvrent une partie des dépenses, mais le soutien financier provient principalement des donateurs, tous des particuliers. Pour revenir sur ces quarante ans et les défis à venir, Aurora García, coordinatrice du Solifonds, répond à nos questions.

## Dans quel contexte s'est formé le Solifonds?

C'est l'enfant des mouvements de solidarité suisses de la fin des années 1970. A l'époque, il y avait beaucoup de discussions sur comment développer et soutenir la solidarité internationale et les luttes sociales. En 1981, ces 3000 personnes réunies au Symposium suisse pour la solidarité représentaient une force énorme pour l'époque. Né deux ans plus tard des différents comités suisses solidaires des pays du Sud et du mouvement ouvrier suisse, le Solifonds ne se veut

pas une nouvelle œuvre d'entraide mais un fonds combatif, rapide et non bureaucratique.

## Concrètement, comment le Solifonds fonctionne-t-il?

Au fil des années, nous avons réussi à construire un réseau de contacts important dans les pays du Sud composé d'activistes et de syndicalistes. Un réseau qui s'est constitué grâce au bouche à oreille. Notre action est double. D'un côté, nous soutenons financièrement les luttes sociales en question. De l'autre, nous informons sur ces mouvements ici en Suisse pour les rendre visibles. Nous pouvons citer cette syndicaliste et avocate indienne, Sudha Bharadwaj, incarcérée en 2018 avec quinze autres défenseurs des droits humains. Nous avons fait un gros travail de mobilisation et de pression en Suisse et elle a fini par être libérée, sous conditions. La lutte pour l'acquiescement définitivement continue...

## Quel bilan peut-on tirer de ces quarante dernières années?

En quarante ans, nous avons soutenu quelque 800 luttes à travers le monde, dont trente par an en moyenne ces dix dernières années. Au total, plus de 10 millions de francs suisses ont été versés à travers des aides directes. Evidemment, nous aimerions que cette libération sociale soit une réalité, hélas, l'action de Solifonds reste encore nécessaire et importante, car il s'agit de luttes qui prennent des années à porter leurs fruits. Il est capital pour ces activistes aux quatre coins du monde de savoir qu'ils ne sont pas seuls, qu'on les soutient. Cela leur donne de la force.

## Aux côtés de quelles grandes luttes le Solifonds a-t-il été présent?

Nous soutenons depuis de nombreuses années les travailleuses domestiques en Afrique du Sud. Très



Le Solifonds soutient activement la lutte des employées à domicile au Pakistan. Avant de créer leur syndicat, elles n'étaient pas reconnues comme des travailleuses.

précaires, elles ont réussi à fonder un syndicat en plein apartheid, ce qui est impressionnant. Elles ont plus récemment obtenu d'être couvertes par une assurance accident au travail. Nous pouvons également citer les employées à domicile, dont la majorité travaille pour l'industrie du textile, au Pakistan: des femmes très isolées, qui travaillent chez elles - une activité souvent non reconnue comme telle d'ailleurs. Elles ont réussi à mettre sur pied un syndicat et sont désormais reconnues comme des ouvrières dans la province du Sindh.

## Quels défis attendent la fondation?

Sur place, la criminalisation des activistes augmente. Il est parfois de plus en plus difficile pour nous de soutenir ces luttes et de s'assurer que l'argent arrive à bon port. L'autre challenge se joue en Suisse, où la solidarité s'exprime différemment ces dernières années. La solidarité sociale transversale est une thématique

qui touche moins que la question climatique ou féministe par exemple. Plus que jamais, nous avons besoin de mobiliser cette solidarité, car nous sommes encore très loin de la libération sociale...

Enfin, nous avons besoin de sang neuf. L'enjeu pour le Solifonds sera donc d'interpeller les plus jeunes et de renouveler notre base de dona-

teurs, dont la plupart sont issus de la génération des années 1970, ceux qui ont suivi la naissance de Solifonds... Notre fondation a su montrer qu'avec peu d'argent, on peut vraiment soutenir les populations et changer la donne, nous ferons tout pour que cela perdure! ■

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

Pour fêter l'anniversaire du Solifonds, plusieurs manifestations sont prévues à l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, toutes consacrées aux travailleuses marocaines qui cueillent les fraises dans les champs du sud de l'Espagne. Le syndicat SOC-SAT, qui défend la main-d'œuvre agricole en Espagne, et la Fédération marocaine du secteur agricole ont décidé de collaborer pour améliorer leurs conditions de travail. Une travailleuse et une militante syndicale expliqueront comment elles organisent les cueilleuses par-delà les frontières, afin de lutter ensemble pour faire respecter leurs droits. ■

Le 30 avril, à Zurich, dès 17h.

Le 3 mai, à Genève (Uni Mail), à 19h.

Le 5 mai, à Berne (Hôtel Bern), à 13h30.

Plus d'infos en page 4 et sur: [fr.solifonds.ch](http://fr.solifonds.ch)

**SOLIFONDS**

# Des visages dans la guerre

Jusqu'à fin juin, la Haute école pédagogique Vaud expose des portraits du photographe ukrainien Alexander Chekmenev. Retour sur une table ronde qui a eu lieu en marge du vernissage le 30 mars

Aline Andrey

Jusqu'à fin juin, le photographe ukrainien Alexander Chekmenev expose *Visages de la guerre / Faces of war, 2022-2023* dans les couloirs de la Haute école pédagogique Vaud, à Lausanne. Le 30 mars, le vernissage a eu lieu en présence de l'artiste, internationalement reconnu, qui vit et travaille en Ukraine. Dans le cadre d'une table ronde sur le thème «Comment expliquer la guerre aux enfants?», Alexander Chekmenev a tenu à exprimer, en préambule, sa profonde gratitude à l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens. «J'ai été très touché, depuis mon arrivée, par mes rencontres avec les étudiants et les professeurs. J'espère que mes portraits pourront aider les générations futures à mieux comprendre la réalité de cette guerre. Mais c'est difficile de donner des conseils aux enseignants. On aurait besoin de psychologues...» Comme l'a rappelé Barbara Fournier, responsable de la communication de la HEP: «Comment se saisir de cette question brûlante lorsque l'histoire se dévoile tragiquement sous nos yeux?» Pour le professeur Alain Pache, «le plus difficile est de sortir de sa propre stupeur», puis «de mettre des mots, d'expliquer, pour éviter de laisser les élèves dans l'angoisse, l'insécurité et les émotions». Or, comprendre les enjeux géopolitiques, questionner les sources, s'interroger sur la véracité des informations n'est pas simple, même pour des professeurs. Alain Pache a fait une enquête auprès d'une trentaine d'enseignants vaudois de géographie en

décembre dernier. Il en ressort que deux tiers d'entre eux n'ont pas abordé le sujet de l'agression russe en Ukraine. «La plupart ne s'estiment pas assez informés ou mal à l'aise, car le sujet est trop émotionnel», relate le chercheur.

## SORTIR DE L'ETHNOCENTRISME

Hanna Perekhoda, chercheuse en sciences politiques à l'UNIL et membre du Comité Suisse-Ukraine, a rappelé l'importance dans l'enseignement de sortir de l'ethnocentrisme méthodologique de la vision occidentale, et d'expliquer aux étudiants que les mots et les symboles ne signifient pas la même chose ici et là-bas. «Les actions de Poutine sont à remettre dans le contexte d'un régime autoritaire affaibli de l'intérieur du fait de l'augmentation des inégalités sociales. La guerre permet de resserrer les rangs. De surcroît, le pouvoir russe utilise beaucoup le mot «fasciste» ou «nazi», mais ces mots n'ont pas le même sens qu'ici. Dans la tradition soviétique, cela signifie l'ennemi absolu, l'envahisseur. En Ukraine, la coalition des partis d'extrême droite n'a gagné que 2% des voix et le président est juif et parle russe. Aux étudiants, il s'agit de leur apprendre comment se renseigner, et où.» Pour la chercheuse ukrainienne, l'approche doit être non seulement sociologique, mais aussi historique. «Les relations entre ces deux pays font que c'est comme si la France recolonisait l'Algérie. Pour Poutine, l'indépendance de l'Ukraine était une erreur. Ce n'est pas un pays voisin, c'est un élément central, avec la Bié-

lorussie, du récit national historiographique qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a un potentiel génocidaire dans cette tentative de construire une nation homogène. C'est pourquoi la question de la langue prend des dimensions douloureuses, tout comme la culture. Si une statue de Tolstoï est vue ici comme un honneur à l'humanisme de l'écrivain, en Ukraine, c'est un marqueur de l'oppression coloniale russe.» Hanna Perekhoda souligne aussi que nombre de Russes se battent contre la guerre, malgré la répression et les peines de prison. «Les expériences de résistance en Ukraine et en Russie sont inspirantes. Le travail des artistes, comme Alexander, peut aussi faire comprendre que nos droits ici sont essentiels, mais toujours fragiles. Il s'agit de veiller à l'obscurantisme et à la haine.» Et Alexander Chekmenev de conclure: «Nos ex-frères nous ont planté un couteau dans le dos, car on s'est tourné vers l'Europe. A travers mes portraits et les textes qui les accompagnent, je tiens à montrer la dignité et la détermination des citoyens ukrainiens. Chacune de ces personnes sont des héros. J'aimerais transmettre que ce n'est pas seulement une guerre entre deux armées, mais aussi une guerre d'une armée contre une population.» ■

Exposition *Visages de la guerre / Faces of war*  
30 mars - 30 juin 2023,  
lundi à vendredi, 8h-18h30, entrée libre.  
Espace Points de suspension, HEP Vaud,  
avenue de Cour 33, Lausanne.  
Site de l'artiste: [alexanderchekmenev.com](http://alexanderchekmenev.com)

